



Renouvellement de carte de séjour vie privée et familiale

Par mohamedali

Bonjour,

Je vous sollicite votre aide pour cette situation.

Supposons que je suis un étudiant tunisien en France et que mon séjour arrive bientôt à expiration.

Cependant, ma femme, que j'ai fait venir en France par le biais du regroupement familial, et qui possède un titre de séjour temporaire "vie privée et familiale" a-t-elle le droit de renouveler son séjour, alors que mon titre de séjour d'étudiant est expiré !

Merci